

bre par la rencontre de Napoléon Ier avec le détachement du 5e de ligne qui, envoyé pour s'emparer de l'empereur, le 7 mars 1815, lors de son retour de l'île d'Elbe, ne tarda pas au contraire à l'acclamer. Une plaque de marbre scellée dans le mur du cimetière rappelle cet incident historique.

Au sortir de Laffrey, la descente s'accroît subitement ; on débouche sur la vallée de la Romanche, formant un énorme cirque au milieu duquel apparaît Vizille à plus de six cents mètres en contre-bas ; arrivés dans la vallée, nous franchissons la Romanche et traversons Vizille, ville très industrielle. Son château, construit en 1610 par le fameux connétable de Lesdiguières, appartient à la famille Casimir Perrier. Enfin à sept heures nous rentrons à Uriages.

Quoique je ne me sois pas arrêté cette année à la Motte-Bains, je puis cependant vous en parler, y ayant passé quelque temps à l'un de mes derniers voyages à Uriages.

“ L'établissement thermal est confortablement installé dans un château datant du XIV^e siècle ; il utilise des eaux bromo-chlorurées sodiques, d'une pesanteur spécifique de 1,01, limpides, à faible odeur de miel, d'une saveur salée et un peu amère. La source, située à 1500 mètres de l'établissement, a une température de 60 degrés. Cette thermalité des eaux de la Motte et leur richesse en principes minéralisateurs leur donnent une place exceptionnelle parmi les sources alcalines thermales. Aussi, comme le déclare le Guide Joanne, sont-elles employées avec un très grand succès pour la guérison des catarrhes, de la bronchite chronique, des rhumatismes, des luxations et fractures, des caries, du mal de Pott ou fonte purulente des vertèbres, des scrofules sous toutes les formes, des inflammations chroniques du foie et de l'estomac, etc. Outre les bains et les douches, elles sont souvent administrées en boisson, à la dose de plusieurs verres, dans les maladies de langueur, des organes digestifs, etc. Mais le rhumatisme dans toutes ses manifestations, y compris la paralysie, est, avec la scrofule, l'indication spéciale de ces eaux.